

## **LE DOMAINE DES FRILEUSES**

### **Un peu d'histoire.**

Le Domaine des Frileuses est une création de Madame Isabelle DE TRISTAN qui en fait don en 1978 à l'Association LEDA « Les Espaces D'Avenir » qui s'appelait alors l'ANARSHITE, Association Nationale d'Aide à la Réadaptation et à la Réinsertion des Handicapés et des Inadaptés Sociaux par le Travail et l'Equitation.

Ce domaine, d'une surface totale de dix-sept hectares, réalisé dans les années soixante et soixante-dix par l'acquisition de nombreuses parcelles et la construction d'un bâti et d'équipements entièrement voués aux arts équestres, est situé sur les hauteurs de Chaumont-sur-Loire (41150), à proximité du château renaissance, de son domaine foncier et de ses dépendances dans lesquels se tient chaque année le Festival International des Jardins.

Après une première organisation proposée par Monsieur Henri NOETINGER, - ancien écuyer de l'Ecole Nationale d'Equitation de Saumur, corps d'élite dénommé « Cadre Noir » -, destinée à accueillir des jeunes filles et de jeunes gens, handicapés mentaux ou en difficultés sociales en séjour de remobilisation par des activités équestres adaptées, ce n'est qu'en 1988 qu'un nouveau Conseil d'Administration allait donner au Domaine des Frileuses sa configuration actuelle, profondément ancrée désormais dans les secteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Formation Professionnelle.

Aujourd'hui, le Domaine des Frileuses, est constitué par :

- Une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), créée en 1989, permettant l'accueil et l'accompagnement socio-éducatif de 32 jeunes des deux sexes âgés de 16 à 21 ans orientés, en raison de leurs difficultés, par les différents dispositifs de protection de l'Aide sociale à l'Enfance (ASE). Cette MECS est financée par différents Conseils Généraux. En effet, par convention, l'admission est nationale pour les trois quarts de sa capacité, et locale au niveau du Département de Loir-et-Cher pour le quart restant. Deux places supplémentaires, portant la capacité de la MECS du Domaine des Frileuses à 34 places, sont réservées à des séjours de rupture pour des jeunes locaux. Le [Conseil Général de Loir-et-Cher](#) assure le suivi et le contrôle de cet établissement relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

- Un Lycée Privé d'Enseignement Agricole, créé en 1991 par convention avec le Ministère de l'Agriculture pour 35 places permettant aux 30 jeunes de la MECS et à 5 autres jeunes externes présentés par les différents acteurs institutionnels locaux ou bien encore par les familles qui en font la demande, de poursuivre une formation professionnelle de soigneur d'équidés. Désigné au sein du Domaine des Frileuses sous le vocable de Centre de Formation Professionnelle Agricole (CFPA), ce lycée est financé par le Ministère de l'Agriculture qui en assure le suivi et le contrôle par l'intermédiaire de son service déconcentré, la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts (DRAAF).
- Un plateau technique, en vraie grandeur nature, qui offre un centre et des équipements équestres de qualité à tous publics possédant des chevaux de propriétaire (écuries pouvant recevoir une quarantaine d'équidés), et des activités de sport équestres proposées par un prestataire externe pour des cavaliers amateurs de tous âges ne possédant pas de cheval ou de poney. Cette plate-forme technique est dénommée Centre Equestre HIPPOCRENE. Elle est gérée par l'Association pour le Développement de l'Economie Solidaire par le Tourisme et l'Equitation (ADESTE) afin de garantir une transparence totale entre le financement de prestations sociales et d'enseignement par conventions publiques et celui de prestations d'une clientèle privée issue d'un marché fortement concurrentiel, fut-il solidaire. Cette séparation a été souhaitée par ses initiateurs, administrateurs de l'Association LEDA « Les Espaces D'Avenirs », de manière à limiter les risques économiques éventuels qui pourraient entacher les missions sociales et pédagogiques du Domaine des Frileuses.  
Auto-financé par les cotisations et les prestations fournies à ses membres, agréé par la [Fédération Française d'Equitation \(FFE\)](#), le Centre Equestre Hippocrène est placé sous la double tutelle des Ministères de l'Agriculture et de la Jeunesse et des Sports.

En 2011, ont débuté les travaux de la troisième tranche de restructuration du Domaine des Frileuses qui se poursuivront jusqu'en fin 2012. Ils donneront naissance à la création d'une salle de restauration indépendante, à la centralisation de la fonction administrative ainsi qu'à la réalisation d'une section de six studios individuels sur site destinée à une mise en œuvre plus efficace de la pré-autonomie des jeunes adultes.

Ainsi la MECS, offrira aux jeunes filles et jeunes gens dont elle a pour mission d'accompagner, un accueil de qualité composé de :

- 2 sections totalisant 21 chambres avec salle de bain individuelle, dont 2 chambres sont réservées aux séjours temporaires ou de pré-admission.
- 1 section de pré-autonomie de 6 studios individuels.
- 1 section d'autonomie renforcée de 7 places en pavillons et appartements extérieurs.

Enfin, un dossier concernant l'extension du bâti du Centre de Formation Professionnelle Agricole ainsi que la réhabilitation du plateau technique sera présenté à la Région Centre afin de rechercher les moyens nécessaires pour financer cette indispensable et ultime tranche de travaux.

## **Des principes mis en œuvre.**

Dans une société où les problèmes liés à l'exclusion sociale et professionnelle sont vécus de façon de plus en plus dramatique, le projet d'établissement concourt au développement individuel et collectif tant éducatif et social que culturel et économique d'adolescents et de jeunes adultes en situation de précarité, d'exclusion et de marginalisation en raison de leurs difficultés sociales, de leur passé douloureux, de leurs carences tant éducatives, affectives que scolaires.

Au cœur de la ruralité provinciale, les créateurs et les gestionnaires du Domaine des Frileuses ont su trouver les outils, - une institution à taille humaine, un lieu de formation, un lieu de travail, un soutien éducatif -, qui, ouvrant à des actions collectives, des recherches, des initiatives associatives et professionnelles, bénéficient à la qualité des prestations d'accompagnement socio-éducatif et de formation professionnelle au public accueilli.

***Le Domaine des Frileuses propose un accompagnement éducatif adapté à la problématique du public accueilli qui réponde aux évolutions voulues par le législateur, en réciprocité aux agréments et aux conventionnements qui le constitue.***

***Une pédagogie active et citoyenne des jeunes accueillis des deux sexes y est développée : elle consiste, dans une prise en charge globale de leur personne, à leurs offrir des prestations d'accompagnement socio-éducatif et de formation professionnelle en lien avec leur projet individuel.***

***Pour chacun d'entre eux, il s'agit bien de favoriser leur évolution vers l'autonomie, quelles que soient les difficultés relevées lors de leur admission.***

Lieu spécifique, le Domaine des Frileuses doit devenir un lieu d'échange partenarial implanté sur le département du Loir et Cher, au cœur de la [Région Centre](#), favorisant activement la mise en réseau, dynamique indispensable à toute action de lutte contre l'exclusion.

Grâce à une restauration de la personne dans ses droits et ses devoirs, grâce à la préparation active et opérante à l'accès au travail, au soin, au logement nous prenons place dans le dispositif de combat contre la précarisation et la marginalisation de populations fragilisées par une histoire traumatisante.

Le dispositif institutionnel que nous animons tente de rompre la répétition des situations d'exclusion trans-générationnelle en fournissant aux jeunes accueillis des outils d'insertion.

## **Aux effets recherchés.**

Quelques soient leur passé, leur type de difficulté, leur niveau scolaire, deux éléments fondamentaux vont réunir les jeunes accueillis au Domaine des frileuses :

- La nécessité d'une prise en charge dans le cadre des préconisations des services de l'Aide Sociale à l'Enfance de leur département d'origine.
- Une forte motivation pour vivre au contact des chevaux et d'en faire leur métier.

L'institution a fait un choix volontaire d'outil de formation et restauration de la personne : **le cheval**. Par les soins qu'ils vont lui apporter, par le plaisir qu'ils vont tirer à progresser en équitation, par l'identification à une image professionnelle forte, faite de rigueur et de compétence qu'il leur ait proposé, ils vont pouvoir quitter le statut de mauvais élève, acquérir une nouvelle assurance et des connaissances avérées qui, lors des stages professionnels, leur feront ouvrir les portes d'une reconnaissance positive.

Ainsi, de cette implantation dans un environnement, qu'ils reconnaissent et qu'ils ont choisi, va naître un certain nombre de contraintes, d'exigences mais aussi de plaisirs, qui seront autant de compromis socialisants, tant dans leur vie quotidienne, que dans leur vie professionnelle.

La recherche du comportement adapté à l'ensemble des situations qu'ils vont être amenés à vivre (contact avec la clientèle, stages, accompagnement de groupes d'enfants, d'adultes, d'handicapés...) va les amener à prendre de la distance vis à vis de leur passé, de leurs propres difficultés d'entamer et de poursuivre leur socialisation. Dès lors, tous les actes de la vie quotidienne, toutes les sollicitations professionnelles sont des lieux de confrontation à la vie sociale, utilisés et réfléchis comme tels par l'équipe pédagogique du Domaine des Frileuses.

A l'issue de leur passage, ces jeunes filles et ces jeunes gens devenus de jeunes adultes aux compétences professionnelles désormais évaluables et valorisables, seront être prêts à réussir une insertion professionnelle dans le domaine des métiers du cheval. Bien plus, ayant quitté le chemin d'une histoire douloureuse, ils retrouveront celui d'une relation pacifiée aux autres, gage certes d'une meilleure intégration sociale mais gage plus sûrement d'une volonté de ne plus subir une histoire d'une répétition de l'exclusion dont leur origine comme leur destinée semblaient les prédestiner.

<p style="text-align: center;"><b>Domaine des Frileuses</b></p> <p>Monsieur Michel REGULA, Directeur          Domaine des Frileuses          41150 CHAUMONT-SUR-LOIRE</p> <p>Téléphone : 02 54 51 27 27          Télécopie : 02 54 51 27 28</p> <p>Courriel : <a href="mailto:michelregula@sfr.fr">michelregula@sfr.fr</a>          Site web : en cours de construction</p>	<p style="text-align: center;"><b>Partenaires : liens utiles</b></p> <p style="text-align: center;"><a href="#"><u>Ministère de l'Agriculture</u></a>  <a href="#"><u>Conseil Régional du Centre</u></a>  <a href="#"><u>Conseil Général du Loir-et-Cher</u></a>  <a href="#"><u>Fédération Française d'Equitation</u></a>  <a href="#"><u>URIOPSS</u></a>  <a href="#"><u>UNREP</u></a></p>
---	--